

Le cadre transcendantal de l'analyse journalistique

Gilles Gauthier

Professeur

Département d'Information

et de Communication

Université Laval à Québec

« Journaliste : un métier qui consiste à expliquer aux autres ce qu'on ne comprend pas soi-même. »

Lord Northcliffe

L'étude du corpus des articles d'information publiés par les quotidiens français réunionnais et métropolitains sur la visite du Pape Jean-Paul II à la Réunion en 1989 conduit à identifier et à repérer douze procédés analytiques. C'est-à-dire, ainsi que l'expression est ici entendue, douze formes ou façons de faire auxquelles les journalistes ont recours pour fournir une certaine analyse de l'actualité : de quelque façon l'éclairer, la mettre en perspective et même lui donner sens.

Le tableau 1 dresse la liste de ces douze procédés analytiques et donne de chacun une caractérisation descriptive sommaire. Il est possible de regrouper les douze procédés analytiques dans un nombre restreint de catégories. Ils appartiennent à l'une des trois classes des procédés linguistiques, logiques ou pragmatiques. Le tableau 2 expose cette catégorisation.

Tableau 1

Les procédés analytiques en journalisme

l'accentuation

insister sur une spécification

la comparaison

établir un rapport de similitude ou un parallélisme

la question suggérer une lecture orientée sous mode interrogatif

l'axiomatisation	poser un postulat ou présenter quelque chose comme une évidence
la supposition	faire une conjecture ou une supputation
la déduction	raisonner : établir une inférence ou une implication
l'explication	préciser une raison, un motif ou encore établir une relation de cause à effet
l'extrapolation	formuler une prédiction, un pronostic
l'interprétation	fournir un sens, dégager une signification
la proposition	avancer un point de vue, faire une suggestion, une recommandation, une mise en garde, etc.
l'évaluation	qualifier ou estimer une personne ou une situation
l'attribution	prêter quelque état psychologique, pensée, attitude, disposition ou autre à un acteur social

Tableau 2

La typologie des procédés analytiques du journalisme

linguistiques	logiques	pragmatiques
accentuations	axiomatisations	interprétations
comparaisons	suppositions	propositions
questions	déductions	évaluations
	explications	attributions
	extrapolations	

Je sou mets la thèse philosophico-antropologique, que j'appellerai à partir de maintenant la « thèse LLP », que ces trois types constituent le cadre transcendantal de l'analyse journalistique (et fort probablement aussi de l'analyse humaine dans son ensemble). Je veux signifier par « cadre transcendantal » la structure a priori qui à la fois rend possible et limite la capacité des journalistes à analyser l'actualité. Le terme de « transcendantal » fait donc ici l'objet d'un usage tout à fait kantien : il a trait aux conditions préalables d'une expérience donnée. Si l'on veut, comme Kant avance que toute activité de connaissance se développe suivant les axes de l'espace et du temps, je soutiens que toute opération d'analyse journalistique est menée à l'intérieur de paramètres linguistiques, logiques et pragmatiques. Cette thèse implique, entre autres choses, que les champs linguistique, logique et pragmatique sont les seuls

possibles où peut se déployer l'analyse journalistique et, pour exprimer la même idée du point de vue opposé, que tous les procédés analytiques du journalisme, les douze déjà identifiés comme tout autre qui pourrait être repéré, sont de nature soit linguistique, logique ou pragmatique.

La thèse LLP est philosophique dans la mesure où, transcendantaliste, elle propose une vue des fondements de l'analyse journalistique qui ne relève pas de la démonstration mais de l'admission d'une pré-supposition nécessaire (comportant des implications ontologiques et épistémologiques). Mais il s'agit aussi d'une thèse anthropologique dans la mesure où elle prétend livrer quelque enseignement sur les modalités de fonctionnement d'une activité humaine.

La thèse LLP a une portée universaliste : elle pose que les plans linguistique, logique et pragmatique s'imposent à l'ensemble des journalistes (à l'ensemble des êtres humains si on veut l'étendre à l'ensemble de l'analyse humaine) et à l'ensemble des pratiques journalistiques quel que soit leur ancrage socioculturel. Cet universalisme n'implique cependant pas, comme nous allons le voir plus loin, une uniformité de l'analyse journalistique.

La distinction entre les analyses et les procédés analytiques linguistique, logique et pragmatique est fonction de leur nature essentielle ou, pour employer un langage plus proprement philosophique, de leur mode d'existence constitutif. Les procédés linguistiques requièrent l'usage du langage, les procédés logiques sont des opérations intellectives de raisonnement et de démonstration et les procédés pragmatiques consistent en actions ou conduites. Si l'on veut, l'analyse linguistique a trait à la faculté de parler, l'analyse logique, à la faculté de penser et l'analyse pragmatique, à la faculté d'agir.

L'analyse linguistique

L'analyse linguistique exige le recours au langage. Elle ne peut être menée sans parler. Les procédés analytiques linguistiques n'ont ainsi pas d'existence hors langage. Il n'est pas possible de véritablement accentuer, comparer et questionner sans s'exprimer. Renforcer un aspect de l'actualité, en rapprocher ou en confronter deux éléments et l'interroger sous une dimension donnée nécessitent l'usage du langage. Une accentuation, une comparaison et une question peuvent certes n'être que mentales ; elles ne demeurent alors que virtuelles. Pour être pleinement effectuées, elles demandent à être extériorisées dans le langage. Leur mode de réalisation est "physique" : elles exigent l'usage matériel de la parole (orale ou écrite). Pour être bel et bien exécutés, les procédés analytiques linguistiques doivent être langagièrement émis : une accentuation,

tracée ; une comparaison, énoncée et une question, posée.

C'est ce qui explique, incidemment, que les procédés analytiques linguistiques soient les plus marqués... langagièrement et qu'ils soient donc aussi les plus facilement repérables. Il existe des indicateurs ou marqueurs lexicologiques, sémantiques, syntaxiques ou encore stylistiques par lesquels ils sont effectués et qui les pointent : par exemple les adverbes, pour les accentuations ; des termes relationnels tels que "comme", pour les comparaisons et le point d'interrogation, pour les questions.

L'analyse logique

Les procédés analytiques logiques ont trait à l'exercice de la raison. L'axiomatisation, la supposition, la déduction, l'explication et l'extrapolation sont des modalités de la démonstration ou de l'argumentation formelle. De nature abstraite ou mentale, ils sont indépendants du langage sans par ailleurs nécessairement se concrétiser en actes. Ils ont trait à des représentations conceptuelles d'états de choses possibles (effectivement réalisés ou non), à des "propositions", au sens logique ou formel du terme. Les procédés logiques opèrent sur des "pensées" telles que Frege (1994) les définit, ou encore sur le troisième monde des "intelligibles" de Popper (1985).

Par comparaison aux analyses linguistique et pragmatique, l'analyse logique est immatérielle. Poser un postulat ou une évidence, envisager une conjecture, développer un raisonnement, fournir une raison ou un éclaircissement et se risquer à une prévision sont des opérations qui n'exigent pas d'être exprimées linguistiquement ni d'être matérialisées dans des actions concrètes. Les procédés logiques sont essentiellement intellectuels. Les axiomatisations, suppositions, déductions, explications et extrapolations n'ont pas besoin d'être énoncées et existent indépendamment d'une appropriation effective par des locuteurs.

Les procédés analytiques logiques peuvent être linguistiquement marqués par certains connecteurs comme "donc", "car", "puisque", "parce que" et autres. Ils peuvent aussi faire l'objet d'un accomplissement littéral quand un locuteur précise explicitement qu'il fait une axiomatisation, une supposition, une déduction, une explication ou une extrapolation. Mais, très souvent, les procédés logiques ne sont pas aussi clairement exposés. Ils relèvent d'une structure formelle irréductible au langage et à tout mode d'expression. Cela rend leur repérage plus difficile que celui des procédés linguistiques.

L'analyse pragmatique

Les procédés analytiques pragmatiques ne sont pas, comme les procédés logiques, de nature abstraite ; ils sont en eux-mêmes un accomplissement. Une interprétation, une proposition, une évaluation ou une attribution n'est jamais seulement formelle ; elle est toujours incarnée : faite par quelqu'un, dans un contexte donné, à un moment précis. Pour être, une interprétation, une proposition, une évaluation ou une attribution doit être faite. Elle n'a pas d'existence préalable à son exécution : son mode de réalisation est "le faire". Par ailleurs, bien que pour être communiqués les procédés pragmatiques doivent être exprimés, ils ne s'identifient pas à des éléments langagiers comme les procédés linguistiques. Les interprétations, propositions, évaluations et attributions sont des actions en elles-mêmes extra-discursives.

Il existe des indicateurs linguistiques des procédés analytiques pragmatiques. Les adjectifs, par exemple, et toute autre forme de qualification peuvent être utilisés pour faire une évaluation. L'analyse pragmatique peut aussi être explicite : si celui qui s'y livre prend la peine de spécifier expressément ce qu'il est en train de faire. Mais les procédés pragmatiques peuvent aussi faire l'objet d'un accomplissement qui ne s'affirme pas comme tel et sans qu'il soit porté par des éléments langagiers particuliers. Véritable acte, le procédé pragmatique, plus que les procédés linguistique et logique, exige pour être repéré la prise en compte de l'intention de l'agent et du contexte d'exécution.

La thèse LLP : quelques considérations philosophico-anthropologiques

La thèse LLP avance que l'analyse journalistique (et sans doute également tous les autres types d'analyses pouvant être faites par les êtres humains) est constituée des trois formes de l'analyse linguistique, de l'analyse logique et de l'analyse pragmatique. Elle stipule que ce triplet établit les modalités de l'analyse journalistique ; que, donc, il en compose le cadre transcendantal.

Cette thèse peut être explicitée de différentes façons complémentaires. La thèse LLP, d'abord, soutient que le linguistique, le logique et le pragmatique constituent en quelque sorte les conditions de possibilités de l'analyse journalistique. Elle stipule que pour fournir une analyse de l'actualité, les journalistes doivent avoir certaines capacités liées à la parole et/ou au raisonnement et/ou à l'action.

En vertu des capacités relatives à la parole, il pourrait être éventuel-

lement possible d'évaluer hiérarchiquement différents langages quant à leur possibilité analytique. À supposer, par exemple, qu'on parvienne à établir qu'il n'existe pas de procédure d'accentuation dans une langue naturelle ou encore dans un langage artificiel, on pourrait décréter que, toutes choses demeurant par ailleurs égales, cette langue naturelle ou ce langage construit offre moins de possibilités analytiques ou une valeur analytique moindre que d'autres langages.

Les capacités relatives au raisonnement et à l'action pourraient permettre, de leur côté, de distinguer l'habileté analytique de différents journalistes. Si, par exemple, on pouvait reconnaître que tel journaliste est inapte à produire une démonstration dans les termes d'une inférence ou d'une implication, on pourrait être légitimé à considérer que ce journaliste a une disposition plus faible que d'autres à l'analyse de l'actualité.

Une telle distinction pourrait être faite, le cas échéant, non seulement sur un plan individuel mais peut-être également sur un plan social ou culturel. Imaginons, par exemple, qu'une société donnée, totalement centrée sur le passé et le présent, soit démunie de toute faculté de prédiction ou encore une société, totalement amoral ou "anormative", se trouve tout à fait impuissante à formuler quelque évaluation que ce soit. Par comparaison à d'autres communautés qui, elles, auraient développé des aptitudes à prédire et à évaluer, ces sociétés pourraient, à ce double égard, être estimées déficientes en analyse journalistique.

Une seconde explicitation de la thèse LLP l'aborde par la négative : elle précise que le linguistique, le logique et le pragmatique constituent les limites de l'analyse journalistique, qu'ils en délimitent et en closent le champ d'application possible. La thèse LLP, en définissant les conditions de possibilité de l'analyse journalistique se trouve, en effet, par le fait même à déterminer ce qu'elle ne peut pas être. Elle pose, ou plutôt implique que hors des paramètres linguistiques, logiques et analytiques, l'analyse journalistique ne peut pas être pratiquée, du moins par des êtres humains. Qu'il n'existe donc pas d'autres modalités que linguistiques, logiques et pragmatiques pour, en journalisme, éclairer, mettre en perspective et dégager un sens de l'actualité. Suivant la thèse LLP, également, tout nouveau procédé analytique journalistique qui viendrait à être repéré – ce qui est empiriquement fort possible sinon tout à fait probable – pourrait et devrait être intégré dans le tableau soit des procédés linguistiques, soit des procédés logiques, soit des procédés pragmatiques.

Comme nous l'avons déjà précisé, la thèse LLP a, à titre de cadre transcendantal, une portée universaliste : structure a priori qui à la

fois rend possible et limite l'analyse journalistique, elle vaut partout et toujours où cette dernière est praticable. Mais cette application n'est pas uniforme. Dans des pratiques journalistiques différentes, certains types de procédés analytiques et certains procédés analytiques peuvent être utilisés à des degrés divers. Autrement dit, il peut y avoir variation de la configuration des procédés analytiques dans différents types de presse.

Cette variation peut être abordée diachroniquement ou synchroniquement. Dans une perspective diachronique, le triplet analyse linguistique / analyse logique / analyse pragmatique peut être vu comme l'équivalent pour l'activité analytique de l'« épistémé » ou du « socle épistémologique » de Foucault (1994) ou encore du « paradigme » de Kuhn (1983) pour l'activité cognitive. La thèse LLP pourrait ainsi présider ou du moins contribuer à l'étude de l'évolution de l'activité analytique dans une pratique journalistique donnée. Par exemple, en comparant l'étude que nous avons menée de la couverture des quotidiens français réunionnais et métropolitains de la visite de Jean-Paul II à la Réunion en 1989 à la couverture des mêmes journaux d'événements antérieurs, contemporains et postérieurs, il pourrait sans doute être possible de dégager des courbes d'évolution indiquant des modifications dans l'importance accordée aux types de procédés analytiques et des changements dans la fréquence d'utilisation des douze procédés analytiques.

D'un point de vue synchronique, de semblables variations, pour une presse donnée, pourraient être mises au jour en fonction de différents sujets d'actualité. Notre examen de la couverture de la visite de Jean-Paul II à la Réunion a révélé une forte prédominance des procédés pragmatiques sur les procédés linguistiques et logiques (plus de 56% de la totalité des procédés repérés sont des interprétations, des propositions, des évaluations et des attributions). Peut-être des études comparatives mettraient-elles en évidence que cette prépondérance est tributaire de la nature même de l'événement et que dans la couverture d'autres sujets d'actualité, politiques, économiques, culturels, sportifs et autres, ce sont plutôt les procédés linguistiques et/ou logiques qui sont prééminents.

Il serait également possible de comparer des pratiques journalistiques différentes. À cet égard, par exemple, une hypothèse intéressante qui se dégage de l'analyse du corpus du voyage du Pape et d'études préliminaires de corpus québécois est la suivante : alors que la presse française a abondamment recours au procédé pragmatique d'évaluation (c'est, à 28,8%, le procédé le plus fréquemment utilisé dans la couverture du voyage du Pape), il fait l'objet d'un usage beaucoup plus discret dans la presse québécoise qui semble lui préférer le procédé d'attribution. Cette hypothèse, qui reste encore à être véritablement vérifiée, pourrait s'expli-

quer par un plus grand écart dans la pratique journalistique québécoise entre l'information et le commentaire : devant d'abord rendre compte de l'actualité, le journaliste québécois se permet moins que son homologue français d'apprécier les personnes et les situations mais, en revanche, est plus enclin à prêter aux acteurs de l'actualité des états psychologiques, des pensées, des attitudes et autres dispositions ■

Notes

1. Une recherche antérieure, Gauthier (1995), avait déjà permis, de manière plus intuitive et approximative, de reconnaître sept de ces douze procédés analytiques.
2. Une définition plus formelle ainsi qu'une exemplification à partir du corpus sont fournies pour chacun de ces procédés dans Gauthier et Giguère (2000).

Bibliographie

- FOUCAULT Michel (1994), *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard (1^{ère} édition : 1969)
- FREGE Gottlob (1994), *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil (1^{ère} édition : 1971)
- GAUTHIER Gilles (2000), « Les procédés analytiques en journalisme d'information. Le cas de la couverture d'un voyage du Pape à la Réunion », in SIMONIN Jacky (dir.), *Les médias dans les îles de l'Océan indien. Communautés périphériques et espaces publics émergents* (à paraître)
- GAUTHIER Gilles (1995), « Un journalisme analytique. Le journalisme réunionnais considéré à partir d'un modèle du journalisme nord-américain », *Les Études de communication*, n°17, pp.91-110
- KUHN Thomas (1983), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion (1^{ère} édition : 1970)
- POPPER Karl (1985), *La connaissance objective*, Bruxelles, Éditions Complexe (1^{ère} édition : 1972)